

Évaluation par mises en situation

• Phase d'analyse préalable

Analyse de la fonction

- Identification des missions.
- Identification du niveau de responsabilité.
- Identification des outils habituellement utilisés et des procédures appliquées.

Analyse du rôle attendu sur ce poste

- Identification des compétences nécessaires.
- Identification des talents associés.

• Phase d'évaluation

Outre un entretien visant à évaluer les motivations du collaborateur et l'éclairage du test de personnalité SOSIE, l'identification des talents est réalisée grâce aux mises en situation professionnelle.

Pour un poste de manager opérationnel par exemple nous proposons de mettre en œuvre :

- une corbeille courrier qui met en lumière notamment la capacité à :

- repérer des liens,
- discerner les urgences,
- traiter concrètement les problématiques,
- déléguer...

- une situation interactive N+1 qui permet d'observer notamment la capacité à :

- identifier les informations à transmettre,
- prendre du recul sur la situation,
- prendre des décisions et les mettre en œuvre...

- une situation interactive collaborateur qui éclaire notamment la capacité à :

- écouter,
- se positionner,
- recadrer,
- remobiliser...

Toute autre mise en situation représentative du niveau de responsabilité peut être envisagée (mise en situation client...).

Nous proposons d'évaluer le collaborateur dans un environnement professionnel différent de son environnement actuel afin que ce dernier ne dispose que de ses seuls talents pour réaliser les mises en situation.



Annick Aimé Conseil

29 place de la Cour souveraine 76160 Saint Martin du Vivier

67 rue de Reuilly - Cour Alsace Lorraine n°10 75012 Paris

Tél. 02 32 10 64 28 · Mobile 06 74 09 20 93 · contact@annickaimeconseil.fr



Évaluation par mises en situation

Les mises en situation sont conduites par deux consultants. L'évaluation est alors le résultat du regard croisé de deux évaluateurs, garantissant ainsi une objectivité accrue.

Cette évaluation se déroule sur une journée de 8 h - 17 h 30 (avec une pause déjeuner - plateau repas).

• Phase de restitution

Cette évaluation fait ensuite l'objet :

- d'un compte rendu détaillé indiquant l'avis et les fondements de celui-ci, compte rendu qui vous est adressé au plus tard dans les 10 jours suivants la réalisation de l'évaluation ;
- d'un RDV de restitution pour échanger plus avant sur les résultats de cette restitution ;
- d'un RDV auprès du collaborateur concerné ensuite.

• Conditions financières

Nous consulter.

La facturation des honoraires s'effectue de la façon suivante :

- 50 % à la signature du contrat ;
- le solde à l'issue du rapport d'évaluation.



Annick Aimé Conseil

29 place de la Cour souveraine 76160 Saint Martin du Vivier

67 rue de Reuilly - Cour Alsace Lorraine n°10 75012 Paris

Tél. 02 32 10 64 28 · Mobile 06 74 09 20 93 · contact@annickaimeconseil.fr
